



Paix
3F

Bulletin de liaison et d'information

Amicale du Camp de GURS , 12 rue René Fournets - 64000 PAU -C.C.P : BORDEAUX n° 4 104 13 V

N° ISSN - 0249 9266

N° 53 -Octobre 1993

**RENDEZ-VOUS
à l'EXPOSITION SUR GURS**

(tableaux et dessins offerts à Elsbeth KASSER)
SAMEDI 30 OCTOBRE de 10 H.30 à 12 H.
à la Mairie du 4°Arrondissement de Paris

REUNION DES MEMBRES DE L'AMICALE à 10 H.30,
salle du 2° étage de la Mairie du 4° (2 place Baudoyer)
Métro Hôtel de Ville ou Saint-Paul)

Informations diverses,
suivies de la visite en commun de l'Exposition

L'Amicale ayant invité des responsables du Ministère des
Anciens Combattants et Vicitimes de Guerre (organisateur de
cette exposition),

Nous comptons sur une large présence de nos amis.

Le Président : Léon Bérody

EDITO

RENDEZ-VOUS A PARIS

Une rencontre des membres de l'Amicale du camp de Gurs aura
lieu à PARIS, le 30 octobre prochain (voir encadré ci-dessus)

Pourquoi ce choix de notre bureau ?

La raison en est simple. Le ministère des Anciens Combattants,
faisant suite à nos demandes et aux propositions de sa Délégation à
l'Information Historique, a décidé d'accueillir à Paris, dans la Mairie du
4ème arrondissement où elle sera installée pour quelques jours une
exposition sur le camp de Gurs.

Nous devons cette exposition au Musée Shovgaard, à Viborg au
Danemark. Elle constitue un témoignage exceptionnel de ce que fut le camp

.../...suite page 2

de Gurs à une certaine époque et pour de très nombreux "hébergés". Elle est réalisée à partir de dessins, aquarelles et autres objets qu'avait soigneusement conservés Madame Élisabeth Kasser. Ce n'est que cinquante ans plus tard que Madame Kasser se décide à ouvrir sa boîte aux souvenirs.

Aujourd'hui Élisabeth Kasser n'est plus. Elle nous a quittés il y a plus d'un an. Mais cette femme de coeur, qui réussit à pénétrer et à vivre au milieu des détenus afin de leur venir en aide, nous a aussi livré un témoignage oral dont déjà notre amicale a vu la version en langue allemande mais que nous reverrons en langue française au cours de notre Assemblée générale.

Sans doute, certains d'entre nous, et notamment les Français, ne retrouvent pas "leur camp". Élisabeth Kasser s'est particulièrement consacré à aider, à secourir les 6 500 juifs badois et palatins que virent arriver à Gurs les détenus de l'ilot B. Je me rappelle cette journée de fin octobre 1940. Louis LECOIN raconte : *"Le défilé ininterrompu de femmes et d'hommes de tous âges, d'enfants de toutes tailles, ployant sous les balluchons, trébuchant, s'effondrant dans la boue. En flancs-gardes, des gendarmes et gardes mobiles gueulant, sacrant et, colériques, cravachant à tour de bras ceux, notamment, qui s'affaissaient. Et la pluie dégoulinait sans interruption, noyant les larmes des gosses"*. (*"De prison en prison"* de Louis LECOIN cité par Claude LAHARIE dans *"Le camp de Gurs"*).

Les survivants de cette masse d'hommes, de femmes et d'enfants si mal traités par les autorités de Vichy, devaient ensuite être rendus à Hitler dans le cadre de la "solution finale de la question juive" et achever leur périple de la souffrance dans une chambre à gaz à Birkenau.

Il nous faut nous souvenir de ces crimes abominables perpétrés au nom d'un racisme qui se manifeste dangereusement à nouveau, nourri, excité par ceux-là même qui nient l'existence des chambres à gaz exterminatrices.

IL NOUS FAUT NOUS SOUVENIR. NOUS SERONS NOMBREUX A NOUS RETROUVER A CE RENDEZ-VOUS DU 30 OCTOBRE.

Charles JOINEAU

septembre 1993

LE CAMP DE GURS, LIEU HAUTEMENT SYMBOLIQUE

des persécutions racistes et antisémites commises par le gouvernement de Vichy

De quelque point de vue que l'on considère cette question, le camp de Gurs apparaît comme le lieu le plus hautement symbolique des persécutions raciales et antisémites commises par le gouvernement de Vichy, dans la zone sud de la France.

I - GURS SYNONYME DE PERSECUTIONS

1 - Avant Vichy,

le camp de Gurs symbolisait déjà la répression et la souffrance. Pourtant, ce camp avait été ouvert (5 avril 1939) pour des raisons que l'on pourrait qualifier aujourd'hui d'"humanitaires", tant la misère des combattants républicains espagnols était grande sur les camps du Roussillon (Argelès, Saint-Cyprien, Barcarès etc.). A Gurs, les internés ont au moins trouvé un toit et des sanitaires. Mais très vite, les premières impressions plutôt favorables ont laissé la place, dans l'esprit des

"Gursiens", à la déception et à la souffrance.

Les conditions incroyables d'exiguïté, la précarité des installations, l'isolement au sein d'une région très largement hostile aux thèses de la République espagnole, telles qu'elles étaient présentées dans les deux quotidiens béarnais, l'incompréhension des autorités administratives confrontées à un problème auquel elles n'étaient pas préparées, ont largement ouvert la voie aux persécutions de la période suivante.

2 - Au moment de l'armistice du 23 juin 1949,

le camp de Gurs est très largement occupé par une nouvelle catégorie d'internés: les "indésirables". Il s'agit de femmes et d'enfants provenant de la région parisienne, d'origine étrangère, qui fuyaient devant l'avance allemande. La plupart de ces femmes étaient juives et avaient cru trouver en France un refuge. Rassemblées dans quelques stades parisiens, elles sont expédiées dans le Midi (à Gurs et à St. Cyprien) et enfermées d'autant plus hermétiquement qu'elles sont soupçonnées d'appartenir à la "5^e colonne". Là encore, leurs souffrances sont grandes dans un camp déjà délabré, où rien n'avait

été prévu pour un internement de femmes ou d'enfants, dans un environnement presque totalement hostile. Paradoxalement, l'installation du régime de Vichy, à partir du mois de juillet, allait conduire à leur sortie du camp (mais pas à leur libération administrative) puisque l'installation du nouveau régime s'accompagne d'une période de désordre administratif, d'hésitations et d'incertitudes largement mises à profit par les internées pour sortir du camp. Mais il convient de noter que, dès l'instauration de l'"Etat français", il y avait déjà des internées juives au camp de Gurs.

3 - Le mois d'octobre 1940 ouvre la période la plus sombre

de l'histoire du camp. Gurs devient alors un des symboles les plus évidents du racisme pratiqué par le gouvernement de Vichy et des persécutions qui l'accompagnent. En voici quelques exemples: (1)

- 18 185 internements entre le 24 octobre 1940 et le 1^{er} novembre 1943, presque tous juifs, parmi ceux-ci :
- 6 538 déportés du pays de Bade et du Palatinat (tous juifs, parmi lesquels 26,2 % ont plus de 60 ans.
- Les conditions d'internement les pires de la guerre, d'autant plus que les baraques de bois ne protègent ni du froid, ni de l'humidité et ne sont plus que ruines après leur intense utilisation des années passées.

- 1 038 décès au cours de cette période, dus à la misère morale et matérielle, à la sous-alimentation, à la malnutrition, à la solitude et au chagrin.
- 3 907 déportations "en convoi pour une destination inconnue" (c'est-à-dire vers Drancy et Auschwitz). Les survivants se compteront en unités
Ces déportations ont eu lieu entre le 6 août 1942 et le 3 mars 1943.
- Un comportement cynique ou basement mercantile de l'administration et de la garde du camp. Le chef de camp, administrateur cynique, n'a rien fait pour chercher à soulager les rigueurs de l'internement; il s'est attaché, en revanche, à appli-

(1) voir Claude LAHARIE, "Le camp de Gurs, un aspect méconnu de l'histoire du Béarn" Pau, 1985, 398 p.

quer avec zèle les instructions transmises. L'intendant du camp a utilisé une partie des fonds qui lui étaient alloués pour la nourriture des internés, à améliorer le ravitaillement du personnel français. Les gardiens ont profité de leurs fonctions pour pratiquer un marché noir permanent et sordide.

- Le personnel des Oeuvres philanthropiques admis à l'intérieur du camp a été soumis à des pressions continuelles afin de ne pas gêner l'action de l'administration.
- Faut-il préciser qu'à aucun moment, les autorités allemandes d'occupation n'ont exercé la moindre responsabilité dans l'administration du camp ?

II - GURS, SYMBOLE DE TOUTES LES VICTIMES DES PERSECUTIONS PERPETREES PAR LE GOUVERNEMENT DE VICHY

De tous les camps français, le camp de Gurs est le seul qui rassemble tous les types de persécutions racistes ainsi que toutes les grandes "familles" de persécutés.

1 - Tous les types de persécutions racistes sont décelables. Voici les principaux:

- Les déportations (voir ci-dessus)
- La sous-alimentation conduisant à la cachexie
- La malnutrition conduisant aux oedèmes de carence et à l'entérite.
- L'existence d'un "îlot de représailles" (mitar) particulièrement redoutable
- Les pressions incessantes et multiformes sur les internés : censure, parloir fantôme, bureaucratie, chantage familial, séparation des familles.
- Le marché noir permanent conduisant à la prostitution des internées.
- L'avilissement des internés soumis à d'innombrables tracasseries qui occupent l'essentiel du temps.
- Coups et blessures (rares mais plusieurs fois signalées)
- Impossibilité de fait d'obtenir une permission de sortir à partir de l'été 1941.
- Maintien du camp dans un état de saleté (puces, poux, punaises, rats) qui inquiétait jusqu'aux chefs des autres camps, redoutant le transfert de "Gursiens" dans leurs centres.
- Indicible borbier maintenu pendant l'hiver et le printemps, rendant toute sortie hors de la baraque à peu près impossible.
- Absence d'infirmerie d'ilôts dignes de ce nom et état lamentable de l'"hôpital du camp" où l'envoi était redouté comme annonçant la mort quasi inévitable.
- Cynisme des autorités administratives et mercantilisme des services de gardiennage.

2 - Toutes les grandes "familles" persécutées par le gouvernement de Vichy :

- les "indésirables" internés avant la publication du statut des Juifs. Il convient de noter que ce groupe très particulier, interné au moment de "la campagne de France", c'est-à-dire sous la 3^e République, a été maintenu dans les baraques au début de la période de Vichy, jusqu'à ce que le désordre, lié au changement d'administration, ne conduise à son élargissement. Seuls, deux camps du Midi de la France sont dans cette situation : Gurs et St-Cyprien.
- les Juifs internés en vertu du décret du 18 octobre 1940. Là encore, tous les cas de figure sont représentés à Gurs : Juifs déportés d'Allemagne dans le cadre du "plan Madagascar" transférés, mutés des centres d'accueil, refusés par les centres d'émigration, raflés pour raisons administratives ou en vue de leur déportation dénaturalisés par Vichy, immigrés depuis plusieurs années, etc.. Les origines nationales sont variées : Allemands, Autrichiens, Polonais, Tchèques, Baltes, Russes, etc.
- les Tziganes provenant du camp de Saliers (Bouches du Rhône). Quelques dizaines d'internés qualifiés de "nomades bohémiens" ont ainsi été internés à partir du 9 avril 1944. Leur nombre est limité, mais représentatif.
- des françaises mutées le 5 juin 1944 du camp de Brens (Tarn). La moitié d'entre elles sont des "politiques", c'est-à-dire des femmes proches de la Résistance, et l'autre moitié des prostituées ou assimilées. Au total, 151 femmes. Même si ce groupe n'a pas été victime des persécutions raciales, il représente néanmoins le côté proprement français de l'internement à Gurs et il est,

à ce titre, d'autant plus représentatif de l'arbitraire du gouvernement de Vichy.

Enfin, et sur le plan historico-administratif, il convient de noter que le camp de Gurs est sans doute un des mieux connus de tous : les archives de ce camp sont conservées aux Archives départementales des Pyrénées Atlantiques à Pau, et toutes les informations, dans la mesure où elles peuvent être communiquées, sont accessibles et donc vérifiables

**

En résumé, le camp de Gurs, par son histoire même, semble le mieux habilité à recevoir la stèle prévue dans le cadre de la cérémonie commémorative du 16 juillet. Sa durée de fonctionnement est plus longue que celle de n'importe quel autre camp. Ce n'est ni un "centre d'émigration" (comme le camp des Milles), ni un "camp-hôpital" (comme les camps de Noé et de Récébédou), ni un camp laissé à l'abandon après l'invasion de la zone libre (comme

Rivesaltes), ni un camp "spécialisé" (comme Brens), ni une prison.

A ce titre il représente mieux que tout autre la réalité de l'antisémitisme du gouvernement de Vichy, comme celle de l'internement.

Ajoutons qu'il existe à Gurs un cimetière des internés (1072 tombes) clôturé par un mur d'enceinte et précédé d'un vaste espace. Quel que soit le lieu d'érection de la stèle choisi, aucun problème de place ne se poserait.

Dans de telles conditions, les municipalités concernées (à commencer par celle de Gurs) auraient quelque mal à comprendre que le site de Gurs ne fût pas retenu.

Claude LAHARIE
Professeur agrégé d'histoire
historien

Secrétaire général de l'Amicale du camp de Gurs

Extrait du Bulletin "LA SOLIDARITE" n° 151/152 du 3° trimestre 1993

GURS, NOTRE MEMOIRE

Grâce au décret du 4 février 1993 promulgué par le Président de la République, "une Journée Nationale" a été instituée à la mémoire des victimes des persécutés racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait, dite "Gouvernement de l'Etat Français".

Ce que nous attendions depuis 47 ans va enfin se réaliser !

Tous nos efforts et ceux de l'Amicale de Gurs dans le but de créer un lieu de mémoire pour cette période terrible n'avait pas abouti. Grâce à ce décret, nous espérons que dorénavant les multiples endroits d'internement dispersés sur tout le territoire de la France seront ainsi rappelés et demeureront également dans le souvenir des générations à venir.

DERNIERE HEURE

Au moment où s'achève la rédaction de ce bulletin, nous apprenons que le Ministère des A.C.V.G. a réuni à Paris, le 23 septembre dernier, les membres de la Commission de la Fondation pour la mémoire et l'information historique.

Dans le cadre du décret présidentiel instaurant la "Journée nationale du 16 juillet..." il avait été décidé d'ériger trois stèles-monuments nationales sur le territoire français :

- la première à Paris sur le site de l'ancien Vel-d'Hiv,
- la deuxième au camp du Struthof en Alsace,
- la troisième dans "un des camps administrés par le gouvernement de Vichy en zone non-occupée"

La Commission a décidé de choisir GURS pour recevoir cette troisième stèle-monument nationale.

Les efforts dispensés en ce sens par notre Amicale se trouvent donc récompensés. Il lui appartient maintenant de mettre tout en oeuvre pour que cette stèle soit réalisée sans perdre davantage de temps.

LE 18 JUILLET A PAU

Le dimanche 18 juillet fut célébrée à PAU, pour le première fois, au pied du boulevard des Pyrénées, face à la gare S.N.C.F., "La Journée Nationale" en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites commises par le régime de VICHY, et instituée le 3 février 1993 par le Président de la République, François MITTERRAND.

Ce qu'en a dit la presse (Pyrénées Atlantiques et Sud-Ouest)

COMMEMORATION

Hier, autorités civiles et militaires ont dévoilé et fleuri une stèle à la mémoire des victimes des persécutions racistes et des crimes contre l'humanité **UNE PREMIERE JOURNEE CHARGEE D'HISTOIRE**

« La République française, en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'Etat français." N'oublions jamais. » Tel est le message gravé sur la stèle inaugurée hier près de la gare de Pau.

Cette inauguration intervenait dans le cadre de la première journée nationale commémorative des persécutions commises sous le régime de Vichy et instituée le 3 février dernier par François Mitterrand.

Un moment solennel

Pour cette première journée du souvenir, dont la date correspond à la tristement célèbre rafle du veld'hiv, de nombreuses personnalités étaient présentes. Le ministre et président du conseil général François Bayrou, le député-maire de Pau André Labarrère, le préfet Jean-François



Les autorités civiles et militaires à l'heure du recueillement.

Denis, l'ancien ministre de Chevigné, le général Marinelli, le lieutenant-colonel Verdon, commandant d'armes de la place de Pau. La cérémonie a commencé par le dévoilement de la stèle, effectué conjointement par François Bay-

rou et André Labarrère. A suivi la prière aux morts puis l'intervention des chefs religieux : les rabbins Ohayon de Pau et Harroch de Bayonne. Henri Bensoussan, président de la communauté israélite de Pau, a ensuite pris la parole. « Même si cette commémoration vient bien longtemps après la guerre, nous a-t-il confié, je suis très satisfait que la France se souvienne de ce qui a été fait. » La solennité du moment était rehaussée par la présence des soldats du Cinquième régiment d'hélicoptères de combat et l'interprétation par la chorale du scoutisme français d'un chant de prisonniers.

De nombreuses associations d'anciens combattants étaient présentes et Richard Jacob, président de l'Association nationale de défense des gens du voyage, était également là pour représenter sa communauté. S'il fallait retenir une phrase pour symboliser cette journée, ce serait, selon Francis Trefousse, du consistoire israélite de Bayonne, celle de l'ancien déporté Primo Levi : « L'oubli de la mémoire efface toute possibilité d'avenir. »

Benoît Floc'h



Henri Bensoussan, ici lors de son discours, a tenu à dire sa satisfaction de voir s'instaurer officiellement une telle journée du souvenir.

NDLR :

On peut constater que, dans ce compte-rendu, il n'est question :

ni de la présence des représentants de l'Amicale,

ni de son drapeau,

ni de sa gerbe déposée par André CUYEU, au nom de l'Amicale,

ni de la présence des autres associations de Résistants avec leur drapeau :

(F.N.D.I.R.P.,
A.N.A.C.R.,
A.N.C.A.C ...).

Ce n'est pas la première fois que la presse ignore l'Amicale : nous l'avons souvent dit et regretté. Cette fois, nous protestons contre cette attitude de désinformation.

- voir page suivante le compte-rendu plus objectif de notre Ami CUYEU, et ses commentaires que l'Amicale approuve .

LE 18 JUILLET A PAU

**Compte-rendu et commentaires sur la cérémonie officielle
par André CUYEU, qui conduisait l'importante délégation de l'Amicale du camp de Gurs**

Le dimanche 18 juillet fut célébrée à PAU, pour la première fois au pied du boulevard des Pyrénées, face à la gare S.N.C.F., "*La Journée Nationale*" en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites commises par le régime de VICHY, et instituée le 3 février 1993 par le Président de la République François MITTERAND.

Cette manifestation hautement symbolique était placée sous la présidence de M. François BAYROU, Ministre de l'Education Nationale et Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, auquel s'étaient jointes de nombreuses personnalités.

La cérémonie débutait par l'inauguration d'une stèle qui fut dévoilée conjointement par M. François BAYROU et M. André LABARRERE, Député -Maire de Pau. Puis les rabbins de Pau et Bayonne, MM. OHAYON et ARROCH récitaient les prières à la Mémoire des victimes.

M. Henri BENSOUSSAN, Président du Consistoire israélite de Pau, après avoir lu le poème d'un déporté à Buchenwald, s'adressait à l'assistance et rappelait en des termes particulièrement émouvants, la tragédie de la rafle du VEL-D'HIV le 16 juillet 1942 et la déportation en Allemagne. Aux côtés de M. Jean-François DENIS, Préfet des Pyrénées-Atlantiques, et de MM. Jean GOUGY, député, Roger Blanc, Directeur départemental de l'O.N.A.C., de MM. Pierre de CHEVIGNE et Marcel SUARES, Compagnons de la Libération, on notait la présence d'une délégation de notre Amicale parmi laquelle MM. LARRIBITE, GUZMANN, NAUDE, CUYEU..., du représentant des gens du voyage et d'un détachement du 5^o R.H. de Combat qui présentait les armes.

A cet effet, nous déplorons que la presse n'ait pas jugé utile de rappeler à cette occasion l'existence en BEARN du Camp de GURS et que ce fut pour les internés leur tragique séjour qui pour la plupart devait précéder un voyage sans retour pour AUSCHWITZ.

Si la participation d'un piquet d'honneur du 5^o RHC et des Porte-drapeaux des différentes associations patriotiques donnait à cette cérémonie un caractère solennel, en aucun cas nous ne devons oublier ou occulter l'origine des victimes du 16 juillet 42 qui, dans leur immense majorité, étaient toutes civiles : membres de la Communauté juive, membres de la Communauté tzigane, apatrides, syndicalistes, patriotes, militants antifascistes, etc..

Nous déplorons aussi que le représentant des gens du voyage, c'est-à-dire les Tziganes, n'ait pas été invité à s'exprimer au cours de cette cérémonie.

Cette commémoration du 16 juillet doit rester strictement une cérémonie en hommage aux victimes du racisme et de l'antisémitisme afin de préserver son caractère particulier : ce serait une erreur de l'assimiler aux commémorations patriotiques traditionnelles, tout aussi importantes, mais différentes.

Certaines personnes s'étonnèrent également de la présence du drapeau de notre Amicale, aux côtés des drapeaux tricolores des différentes associations, qui en raison de sa couleur bleue serait contraire au protocole. A ces personnes, nous tenons à préciser que le drapeau de l'Amicale, qui fut offert par un ancien de Gurs, représente toutes les nationalités qui furent internées au Camp et qu'il est, en quelque sorte, le "précurseur" du drapeau Européen !

En conséquence, chaque fois que l'Amicale participe à une cérémonie comme ce fût le cas le 18 juillet à Pau, il est donc tout à fait logique que notre drapeau soit aussi présent, même si cela doit être considéré comme une "entorse" au protocole.

Notre Amicale forme le voeu que cette commémoration soit pour toutes et pour tous l'occasion de se souvenir et permette aux jeunes générations de prendre conscience du danger que représentent encore de nos jours : l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme.

André CUYEU

ALLIER L'HISTOIRE ET LA MEMOIRE

Une amie du Perreux, qui s'intéresse à tous les camps d'internement en France, nous a fait parvenir une lettre de laquelle nous extrayons quelques passages :

"(...) Je m'attache beaucoup à "amarrer" notre mémoire à l'histoire et surtout je m'efforce d'allier l'histoire et la mémoire. Nous entendons dire trop souvent: "un peuple sans mémoire est un peuple sans défense". Mais c'est nous, le peuple !...

(...) C'est ainsi qu'en allant en vacances à Salies de Béarn, je n'ai pas manqué d'aller visiter le camp de Gurs ou ce qu'il en reste. J'avais en mémoire l'article de Jean Pierre Ravery, paru dans l'Humanité du 1^{er} avril 1989. Sur place, à Gurs, j'ai acheté une photo du camp dans une maison en face de l'entrée, je suis allée à l'Hôpital-Saint-Blaise, puis à Navarrenx où j'ai trouvé une petite brochure sur le mémorial, le livre de Claude Laharie et celui de Gret Arnoldsen : "Silence, on tue".

Je n'ai pas d'attache particulière avec le camp de Gurs, mais seulement la profonde passion de l'histoire de la 2^e guerre mondiale et plus particulièrement l'histoire des camps et prisons en France.

Ce sont les gouvernements de Daladier, Reynaud, (avec) les ministres Yvon Delbos, Sérol

et Georges Bonnet... qui ouvrirent les premiers camps, dès janvier 1939 pour les Républicains espagnols, les Brigades internationales, les antifascistes étrangers et, dès septembre 1939, les communistes français, les syndicalistes..., jusqu'au 10 juillet 1940 où, en même temps, à Vichy, ils votaient les pleins pouvoirs à Pétain, ils lui remettaient aussi tous les emprisonnés et internés de part et d'autre de la ligne de démarcation, et dans les territoires occupés du Nord et de l'Alsace.

(...) je travaille à une carte de France présentant les camps, par catégorie, à partir de la liste d'Arolsen... D'autre part, je milite à l'Association des déportés en Afrique du Nord, eux qui sont complètement niés, oubliés, malades, âgés, qui vont disparaître sans être reconnus.(...)

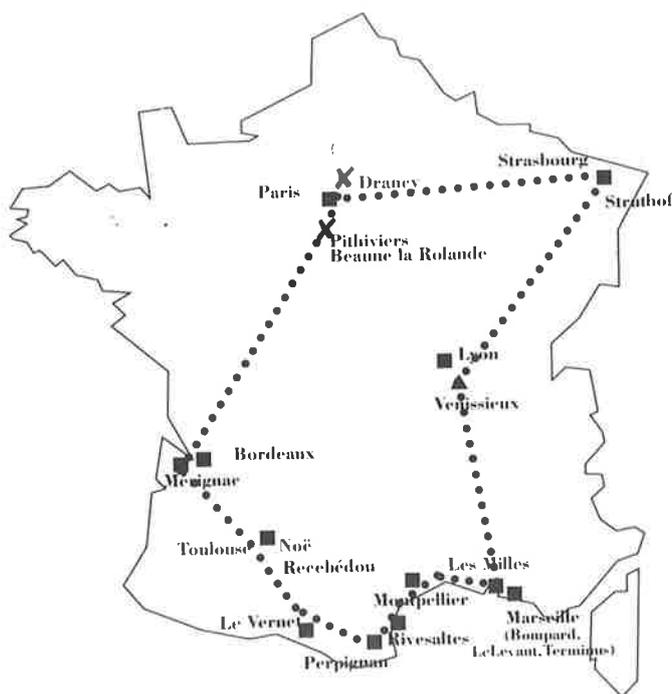
(...) J'enregistre (l'annonce) de l'exposition prévue pour le 30 octobre à Paris (Mairie du 4^e arrondissement) et j'espère vous rencontrer.

Merci beaucoup et amicales salutations. "

Madeleine QUERE

LE TOUR DE FRANCE DE LA MEMOIRE

21-28 février 1993, par l'Union des Etudiants Juifs de France



article publié par "SOLIDARITE" n° 151/152
sous le titre "Ils N'ont pas oublié"

Les étudiants de France ont fait le tour des Camps d'Internement montés sous l'autorité du régime de Vichy pendant la période d'occupation. Les étudiants ont parcouru 4 000 km de « souvenirs », de Drancy et Pithiviers à Beaune-la-Rolande, en passant par Noé, Le Recebedou, Rivesaltes, Les Milles, Vernet d'Ariège, jusqu'à Struthof en Alsace. A chaque étape, une centaine d'écoliers, de lycéens et d'étudiants se sont joints à la délégation officielle, mobilisés par les rectorats et les municipalités. Les participants de ce « Tour de France » pas comme les autres se proposent de poursuivre ce combat de la mémoire en organisant des réunions, en créant de nouveaux lieux de souvenirs et en faisant passer l'information dans toutes les classes.

NDLR:

Bien sûr, l'Amicale approuve cette initiative. Helas ! l'U.E.J.F. a "oublié" le camp de GURS! L'Amicale lui en a fait l'observation, par lettre du 23/2/93. Réponse : "Malheureusement le Tour de France de la Mémoire n'est pas passé, pour des raisons techniques, par Gurs. Cependant, il me semble nécessaire que vous nous apportiez votre témoignage " (...) à paraître dans un fascicule dont la réalisation est annoncée pour début mai."

Nous avons envoyé une contribution d'une page
Nous attendons la parution de ce fascicule.

Dessin publié par " Hors série Tohu-Bohu " février 93
Revue de l'Union des Etudiants Juifs de France

TEMOIGNAGE

SOUVENIR D'UNE EVASION . . . manquée !

GURS, fin octobre 40.

Cela fait presque cinq mois que nous végétons dans ce camp de misère. Comme tout le monde, je souffre de dysenterie, je suis dévoré par les poux, malgré l'épouillage quotidien. Le peu de linge que j'ai pu ramener de la Santé est en lambeaux. Et toujours pas de nouvelles de mon transfert à Périgueux où je dois être jugé.

Beaucoup sont déjà partis, mais il paraît que le tribunal militaire est embouteillé, malgré la rapidité des procès qui ne sont que de pure forme.

C'est pourquoi je décide, avec deux copains de ma baraque, de tenter l'évasion.

Après consultation de la direction clandestine de l'ilôt et ayant obtenu son accord, nous nous préparons. Cela demande du temps car si l'on veut réussir, il faut tout prévoir.

D'abord, par l'intermédiaire d'espagnols chargés de l'entretien, nous obtenons un lieu de repli dans le Bordelais, car il faut disparaître de la circulation le plus rapidement possible.

Ensuite, il faut préparer le ravitaillement minimum pour le voyage car il n'est pas question d'avoir de contact avec la population avant d'atteindre notre refuge. Cela se fait petit à petit, avec l'aide de tous.

Il nous faut aussi fabriquer des cartes afin de ne pas nous égarer en chemin. Avec l'aide de camarades de la région et mon expérience acquise chez les stouts (j'avais 16 ans, c'était le bon temps !) nous arrivons à dresser un itinéraire correct.

Et les barbelés ?... Avec deux tiges de fermeture des portes des baraques, nous fabriquons une pince qui, après affutage sur de la pierre dure, coupera facilement les barbelés !

Nous sommes fins prêts ! Nous n'attendons plus que le brouillard qui, en cette saison, est très épais, ... quand il veut bien descendre sur le camp!. Chaque soir, nous restons assis sur le seuil de la baraque en attente de ce maudit brouillard. C'est long, et la lune brille toujours.

Mais le temps change enfin et l'espoir apparaît: ce sera dans quelques jours .

Et soudain...patatras !!! : mon nom vient d'apparaître sur une liste de transferts et il n'est pas question de laisser J. R... et ma belle-soeur Raymonde affronter seuls les juges, car je suis le principal inculpé dans cette affaire. (nous serons jugés le 12 novembre).

Deux jours se passent et, à l'appel du matin, il manque deux détenus dans notre baraque : ils ne seront jamais repris.

Mais moi, je ne retrouverai la liberté que six mois plus tard, à ma libération de la prison de NONTRON.

Jacques GEORGES,

arrêté le 2 décembre 1939 à Paris, prison de la Santé, camp de Gurs, camp de Mauzac, Périgueux, prison de Nontron (libéré le 1^o avril 1941)

Procès TOUVIER :

Quand ? L'année 1994 devrait être celle du procès TOUVIER, ou alors il faudrait se poser la question de la volonté politique de juger un français pour crime contre l'humanité. Un des avocats de la FNDIRP (partie civile), Me Alain LEVY, répondant aux questions du "PATRIOTE RESISTANT" a dit : " (...) le procès Touvier sera celui de la Milice et il est également essentiel, compte-tenu de l'idéologie de la Milice, des hommes qui en étaient responsables (...) En jugeant Touvier, un des responsables régional et en même temps inspecteur national de la Milice, on pourra mettre en évidence la nature du régime de Vichy. (...) La cour de cassation doit trancher courant octobre, suite au pourvoi de Touvier contre l'arrêt de Versailles le renvoyant aux assises. Après, cela ira très vite car je ne doute pas que la décision prise le sera dans le sens du procès, ou alors ce serait grave pour la justice.

Où ? (...) "que le procès ait lieu à LYON serait une bonne chose politiquement et psychologiquement, compte-tenu qu'il y a déjà eu le procès Barbie, que Touvier a sévi dans la région (...) l'opinion publique comprendrait mal que Lyon ne soit pas choisie. La sérénité des débats qui a déjà impressionné les observateurs lors du procès Barbie y sera totalement assurée car, et on ne répètera jamais assez : C'est bien un procès que nous voulons; pas un règlement de comptes."

**50° ANNIVERSAIRE DU C.N.R.
à ANNECY, le 16 MAI 1993**

La F.N.D.I.R.P. avait organisé, à l'occasion de son Comité National, la célébration du 50° anniversaire de la création du C.N.R., avec la participation de membres du C.N.R. et d'historiens.

Notre Amicale était invitée à cette manifestation. Ni le Président Bérody, ni le Secrétaire général Laharie n'ayant pu s'y rendre, c'est Henri MARTIN, secrétaire-adjoint de l'Amicale, qui était chargé de sa représentation.

600 Déportés et Internés, Résistants et Patriotes étaient présents pour la première journée riche en interventions et débats autour de l'actualité des valeurs de la Résistance. Parmi tant d'autres il faut noter l'allocution prononcée par Lucien COLONEL (Président départemental de la FNDIRP), dont cet extrait:

" (...) Nous qui sommes engagés aujourd'hui sur l'autre versant de la vie, nous qui n'avons plus d'autres perspectives que la vieillesse et la mort qui fut si souvent notre compagne durant les années tragiques, il doit nous rester un espoir, celui de ne pas avoir agi en vain " (...)

Citons aussi, dans l'intervention d'Yves MOREL, Secrétaire général de la FNDIRP:

" (...) La connaissance de la Résistance, et par là même du nazisme et de ses crimes, apparaît comme un élément essentiel de la défense des libertés et des droits de l'homme. C'est pourquoi, depuis notre retour et plus que jamais, nous dénonçons la méconnaissance des enseignements de la Résistance et agissons afin qu'ils deviennent des éléments formateurs pour la jeunesse." (...)

Yves Morel s'élève aussi contre l'aspect négatif des films, livres ou disques diffusés par les radios, les télévisions... " qui calomnient ceux qui furent des réfractaires à l'occupant, dénaturent et falsifient le rôle de la Résistance "

Il rappelle ensuite que " **LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA DEPORTATION** " a pour objectifs : *pérennité et enrichissement de la mémoire de la déportation et de l'internement, contribuer par tous moyens à empêcher le retour dans le monde de situations inhumaines analogues à celles connues par les déportés, participer à la défense de la liberté de la personne humaine et des droits de l'homme"...*

En fin d'après-midi, une gerbe fut déposée au monument aux morts, et une cérémonie eut lieu devant la stèle de la déportation, en présence de Bernard BOSSON, ministre et maire d'Annecy, ville titulaire de la croix de guerre avec étoile de bronze au titre de la Résistance.

C'est le dimanche matin, en présence de 1 000 participants, qu'était célébré le 50° anniversaire de la création du C.N.R., le 27 mai 1943 qui, sous la présidence de Jean MOULIN, réalisait l'union des résistants de toutes tendances. Un programme fut adopté, qui prévoyait pour la France libérée " *les bases d'une société démocratique, populaire et sociale* "

Il s'agit aujourd'hui de remettre en mémoire les valeurs du C.N.R. car, comme le dit Roger COUTAREL (co-président de la FNDIRP): " *Le programme du C.N.R. n'est pas ancestral. Il est toujours au centre des intérêts de la France (...). La conquête des droits et libertés n'est jamais terminée* ".

Ce programme du C.N.R., réédité par la FNDIRP, a été distribué aux 1 000 participants.

Le lundi 17 mai était consacré à une excursion-pèlerinage sur le Plateau des Glières où, au printemps 1944, 500 jeunes maquisards tinrent tête à une division allemande, à 800 miliciens et 400 GMR. (1 contre 20 !)...102 d'entre eux sont enterrés au cimetière de Morette, où un Monument à leur gloire rappelle leur sacrifice héroïque qui ne fut pas vain puisque la plupart des rescapés participèrent ensuite aux combats de Haute Savoie, premier département entièrement libéré par la Résistance.

C'est par la visite de ce cimetière que se termina cette journée. Chaque tombe reçut la rose qui, au cours du repas fraternel, avait été offerte aux femmes participantes. Ce fut un moment de grande émotion.

H.M.

DANS NOTRE COURRIER

De Jack SCOTT, de Londres, s'adressant à l'Amicale (lettre du 14/7/93) :

"A propos d'une petite exposition sur le camp de Gurs dans la WIENER LIBRARY à Londres, je voudrais vous demander si peut-être quelqu'un a connu mes parents, Baruch SCHLOSS et Martha SCHLOSS-OPPENHEIMER, réfugiés provenant d'Allemagne, incarcérés à Gurs en 1940 et 1941. Ma mère était à Gurs l'été et l'automne 1940 et mon père à partir de novembre 40 jusqu'à septembre 41 ; après, il était "travailleur étranger" à Savigny, Haute-Savoie. Mes parents ont été déportés tous les deux, mais pas ensemble, vers

Auschwitz en septembre 42, et tués immédiatement. Mon père avait une Aggade en manuscrit, datée Pessach 1941, que j'avais donnée à la WIENER LIBRARY pour l'exposition. Mais est-ce que quelqu'un dans votre Amicale se souvient encore de mon père et de ma mère ? Ils avaient 47 et 49 ans; mon père portait des lunettes rondes; ma mère était toute petite (150 cm), les cheveux gris bien qu'elle était assez jeune"

Jack SCOTT, 59 Brookland Rise, LONDON
NW11 6DT, Angleterre.

de John ETTINGER, de New-York, qui assistait à notre Assemblée générale du 16 Juin 93, cette lettre de remerciement(du 9/7/93), mais aussi de recherche de témoins de son séjour à Gurs, nécessaires pour sa retraite:

"(...) Il y a un mois j'étais avec vous, le 16 juin 93. Impossible pour moi d'oublier ces quelques heures passées avec vous tous, et surtout la visite au cimetière de Gurs. Moi-même et ma mère avons passé deux ans et demi dans le camp. Je voudrais retrouver une personne qui nous a vus à l'époque.(...).

Le 16 juin, j'ai fait connaissance de MM. JOINEAU et ATLAS, qui m'ont donné l'adresse de la FNDIRP à Paris, où on m'a aidé pour (mon) dossier de retraite. Salut à vous tous "

John ETTINGER, 3900 Bailey Avenue, BRONX, New-York
10463 - U.S.A

de Siegrun WIPFLER-POHL, de SPEYER (lettre à Claude Laharie, pour l'Amicale) :

" Comme je m'occupe depuis des années du destin des Juifs palatins sous le régime fasciste en Allemagne, j'ai visité l'année passée les sites mémoriaux et les camps de concentration en France.

Parmi les camps que j'ai vus était aussi (celui) de Gurs où j'ai remarqué le tableau de votre organisation à l'entrée. Je l'ai lu attentivement, mais j'ai cherché en vain une mention des Juifs palatins qui ont été déportés en octobre 1940 avec les Juifs badois.

Selon la "Dokumentation zur Geschichte der jüdischen Bevölkerung in Rheinland-Pfalz und im

Saarland von 1800-1945 " (Bd.7), c'étaient 826 Juifs palatins. Probablement, cette recherche n'était pas encore connue quand votre organisation a fait ériger le tableau, mais maintenant on ne peut pas ignorer ces faits, parce qu'à mon avis, le nombre des victimes Palatins n'est pas une quantité négligeable, et vaut la citation explicite. C'est pour cela que je vous prie de préciser votre tableau dans ce sens. J'espère que vous pourrez tenir compte de mon souhait. Veuillez m'informer, en tous cas, de votre opinion, s'il vous plaît.(...)

S. WIPFLER-POHL

de Claude LAHARIE, ce commentaire-réponse :

"... L'auteur fait allusion au panneau apposé à l'entrée du camp, sur lequel, en effet, ne sont pas mentionnés les 826 Juifs du Palatinat, envoyés à Gurs dans le même convoi que les Badois en octobre 1940. Personnellement, j'ai toujours assimilé ce groupe au groupe badois (à tort, certainement, étant originaires

de deux Länder différents) puisqu'ils étaient arrivés ensemble au camp. L'observation de M. WIPFLER-POHL est donc judicieuse, mais, hélas, il n'est pas possible de modifier ce panneau dans l'immédiat, vu le projet de Monument sur lequel figurera la précision demandée ."

Claude LAHARIE

La Vie de l'Amicale

NOS PEINES :

AUGARTEN Chaïm -Nous venons d'apprendre le décès de notre adhérent AUGARTEN Chaïm, membre de l'Amicale depuis 1983. Il est décédé à Paris, le 21 septembre, âgé de 82 ans. Nos condoléances à sa famille et à ses amis.

ADHESIONS : Six adhésions nouvelles nous sont parvenues : Mme BALNY Huguette, QUERE Madeleine, MM. MEYER Richard, SCHMIR Gaston, SCOTT Jack, WIPFLER-POHL Siegrun. Bienvenue parmi nous !

RECHERCHES :

Mme SCHEFFER Annelise nous a fait parvenir des documents relatifs à l'internement à GURS d'Hélène WEILER, décédée. Nous en avons publié trois dans notre précédent n° 52. Hélas, l'adresse de Mme SCHEFFER a été égarée, et nous avons besoin de correspondre avec elle. **Qui connaît son adresse et peut nous la donner ?** Merci d'avance..

SCHLOSS Baruch et

SCHLOSS-OPPENHEIMER Martha - Ils furent internés à GURS en 1940-41. Leur fils, M. Jack SCOTT, de Londres, recherche toute personne les ayant connus (voir sa lettre dans la rubrique "DANS NOTRE COURRIER", page 11).

ETTINGER John, ancien interné (jeune) à Gurs, avec sa mère, pendant 2 ans et demi, recherche toute personne co-internée qui les aurait connus. (voir sa lettre avec son adresse dans la rubrique "DANS NOTRE COURRIER" page 11)

AUX AMIS

qui reçoivent gratuitement notre bulletin, nous faisons appel pour qu'ils souscrivent, comme tant d'autres l'ont déjà fait, **l'abonnement de soutien** dont nous avons besoin pour assurer cette publication. Adressez-nous votre adhésion : c'est un bon geste pour la mémoire des victimes du camp

Prix, carte et bulletin : 50 F.

AUX ADHERENTS

Courant janvier, vous avez reçu votre carte 1993. Avez-vous pensé à en régler le montant ? Si oui, bravo ! Sinon, faites-le de suite, pour ne pas l'oublier...

Envoyer chèque bancaire au siège
ou C.C.P n° 4 104-13- V- BORDEAUX

ACCORD ISRAËL-O.L.P.

L'AMICALE DU CAMP DE GURS se félicite de la signature de l'accord entre ISRAËL et l'O.L.P.. Elle souhaite qu'il conduise à un règlement amenant une solution favorable aux deux peuples, permettant un retour définitif de la paix dans cette région du Monde. Nous exprimons le vœu que cet accord ouvre des perspectives de paix partout.

imprimé par nos soins à ANGOULEME
Commission paritaire 2 147 D 73
le Dr. de la publication: L. BERODY